

En pratique

Où?

Centre culturel Marcel Hicter - La Marlagne
Chemin des Marronniers 26
5100 Wépion

Quand?

Jeudi 10 septembre 2015
De 8h15 à 16h00

Prix?

37 €/personne

Une facture vous sera adressée suite à la conférence. Merci de ne pas effectuer de paiement au préalable.

Inscription/renseignements

Infos et inscriptions en ligne:

<http://www.uvcw.be/formations-cpas/1363>

Clôture des inscriptions: Lundi 7 septembre 2015

Le nombre de places est limité

L'inscription est obligatoire



Possibilité d'annulation sans frais jusqu'au 7 septembre 2015. Après cette date, l'entièreté du paiement sera demandée.

UNION DES VILLES ET COMMUNES DE WALLONIE asbl



FÉDÉRATION DES CPAS

ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'INSERTION

Disposition au travail :
de la théorie à la pratique

Le 10 septembre 2015

La Marlagne

Les États généraux de l'insertion

Disposition au travail: de la théorie à la pratique

La notion de « disposition au travail » pose question. Elle est différemment interprétée. Elle est parfois confondue avec celle de « disponibilité sur le marché de l'emploi » alors qu'elle doit en être distinguée. Si vous aussi, vous souhaitez améliorer vos pratiques, mieux comprendre et appréhender cette notion complexe, cette condition incontournable du droit à l'intégration sociale, participez aux États généraux de l'insertion!

La loi du 26 mai 2002 prévoit, dans son article 3, les six conditions spécifiques auxquelles la personne doit simultanément répondre afin de pouvoir bénéficier du droit à l'intégration sociale. Parmi celles-ci se trouve celle de la « disposition au travail ».

Ces États généraux de l'insertion ont pour objectif d'assurer un décryptage de cette notion en alliant théorie et pratique, sérieux et brin d'humour.

La journée débutera par un cadrage juridique de la disposition au travail afin, notamment, de définir les obligations qui en découlent pour le demandeur et le CPAS.

Un intermède vidéo, mettant en scène une situation factice, ponctuera la séance afin de donner, avec humour, une lecture de ce que la mise au travail peut parfois avoir d'absurde.

La deuxième intervention développera une réflexion psychosociale sur la précarité de l'emploi afin d'envisager les effets de la responsabilisation et de la stigmatisation sur les personnes.

Dans un troisième temps, la notion de « disposition au travail » sera mise en débat à partir de deux cas-types emblématiques des situations fréquemment rencontrées par les CPAS. Entre droits et obligations, cadres institutionnels et situations vécues, comment donner corps à cette notion dans le travail social?

L'après-midi fera la place aux échanges en ateliers. Les débats entre participants seront initiés à partir d'un cas concret où raisons de santé et d'équité s'entremêlent.

Suite à cette journée, les analyses développées dans les prises de paroles des intervenants et des participants seront recroisées et synthétisées pour constituer un référentiel commun développant une approche globale de la disposition au travail.

Programme

8h15	Accueil café.
9h00	Introduction de la journée par Monsieur Luc VANDORMAEL , Président du CPAS de Waremme.
9h15	"Disposition au travail dans le droit à l'intégration sociale: perspectives pour une appréciation concrète" par Monsieur Philippe VERSAILLES , avocat au Barreau de Namur.
10h00	Intermède vidéo
10h10	"Responsabilisation et stigmatisation des personnes privées ou en recherche d'emploi" par Madame Ginette HERMAN , Professeur de psychologie sociale et du travail, UCL (CIRTES)
10h55	Questions—réponses
11h10	Pause café.
11h25	"Disposition au travail: regards croisés sur l'appréciation d'une notion", animé par Monsieur Arnaud RUYSEN , journaliste RTBF. ♦ Monsieur Daniel HANQUET , responsable du service insertion du CPAS de Rixensart, ♦ Monsieur Yves MARTENS , coordinateur du Collectif Solidarité contre l'Exclusion et porte-parole de la plateforme "Stop chasse aux chômeurs", ♦ Monsieur Hugo MORMONT , Vice-président au tribunal du travail de Bruxelles, ♦ Madame Anne VANHEMELRIJK , juriste au SPP Intégration Sociale.
12h30	Dîner—buffet italien.
14h00	Ateliers: "Raisons de santé et d'équité: où en sont les pratiques?"
15h30	Conclusions de la journée par Madame Malvina GOVAERT , Directrice générale de la Fédération des CPAS.
15h45	Drink de clôture.